



BIOPÔLE B1

BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL

Epalinges -VD

Maître de l'ouvrage

Epic
Eleven Property Investment AG
Utoquai 29
8008 Zürich

Entreprise générale

Losinger Construction SA
Chemin de Rente 26
1030 Bussigny-près-Lausanne

Architectes

CCE Architecture SA
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne

Ingénieurs civils

Immeuble "Signal":
SD Ingénierie Lausanne SA
Place Chauderon 3
1002 Lausanne

Immeuble "Annexe":

SRIG-Monod
Avenue de Cour 32
1007 Lausanne

Bureaux techniques

CVSE:
rigot+riegen engineering sa
Château Bloch 17
1219 Genève - Le Lignon

Géomètres

BBHN SA
Ingénieurs géomètres brevetés
Route de la Croix-Blanche 42
1066 Epalinges

Coordonnées

Route de la Corniche 4
1066 Epalinges

Conception 2006

Réalisation 2008 - 2009



HISTORIQUE / SITUATION

Hautes technologies intégrées. Premier élément du plan d'affectation cantonal qui couvre quelque 80'000 m² à l'amont de l'autoroute de contournement de Lausanne, dans son secteur nord et au voisinage immédiat de la jonction de Vennes, sur la commune d'Epalinges, le bâtiment-phare du Biopôle abrite notamment la direction de ce nouveau pôle économique fondé fin 2004 par les pouvoirs publics. Ce dernier vise à implanter sur le site des activités à forte valeur ajoutée, dans des domaines liés à la biotechnologie et au biomédical, de telle sorte que des synergies puissent se créer sur place, ainsi qu'avec le CHUV et l'EPFL, conduisant le complexe à atteindre la taille des grandes réalisations de ce type en Europe. Bâtiment entièrement destiné aux activités tertiaires, la nouvelle construction intègre dans son sous-sol la gare terminus du métro M2, agissant ainsi comme interface entre le centre de la ville et la périphérie

PROGRAMME / PROJET

Bâtiment multifonction en tête de ligne du M2. Le programme de cette première réalisation prévoit 5'400 m² d'espaces modulables, dont 3'600 m² de surfaces administratives, 800 m² de "bureaux d'implantations" et 1'000 m² d'activités de services diverses. Il propose également un garage souterrain de 90 places, nombre volontairement limité, compte tenu des objectifs de développement durable et de mobilité douce inscrits parmi les exigences du plan d'affectation. L'expression horizontale du bâtiment est soulignée par les larges bandes d'aluminium thermolaqué qui viennent s'intercaler dans le rythme imposé par le verre et le béton

Au rez-de-chaussée, des commerces de proximité trouvent place; destinés aux occupants du bâtiment, ainsi qu'aux nombreux pendulaires





appelés à transiter par les lieux pour accéder au métro. Ces commerces contribuent aussi à l'animation du secteur, devenu une interface de toute première importance entre lignes de transports publics, à l'entrée Nord de la ville de Lausanne. Développé sur six niveaux, le bâtiment principal est physiquement désolidarisé de la gare du métro qu'il recouvre, les accès à cet espace se pratiquant en passant par les volumes commerciaux et d'accueil du rez-de-chaussée, via des escaliers et ascenseurs.



Le socle de la construction prend appui sur une trame de quarante-cinq pieux, sa structure étant composée classiquement d'un système poteaux/dalles, ouvrant autour des noyaux centraux, techniques et circulations verticales, de vastes espaces sans obstacles, aménageables selon demande des intéressés. Le porte-à-faux de la façade nord est réalisé au moyen de quatre poutres précontraintes, visibles en toiture, auxquelles la construction en porte-à-faux se trouve accrochée par des câbles et tirants.



Réalisées selon les vœux des locataires, les finitions spécifiques complètent l'équipement de base dont le bâtiment est doté.

Ceux-ci comprennent les installations techniques générales, prêtes à être distribuées selon les partitions choisies et le niveau de technicité requis par chaque locataire. La régulation du climat intérieur est assurée par des faux-plafonds rayonnants et les stores sont automatisés, l'ensemble du dispositif étant asservi à un système de gestion automatisé. Pour les locaux qui le nécessitent, tels les laboratoires, une climatisation adéquate, complémentaire peut être installée. Il en va de même pour toutes les autres exigences techniques spéciales qui pourraient être requises: la réalisation disposant d'une notable souplesse d'adaptation. En toiture, des panneaux solaires assurent un complément énergétique.

Photos: Premier bâtiment du plan d'affectation, la réalisation offre toute la souplesse requise pour des équipements divers à technicité élevée.

entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

<i>Terrassement</i>	CAND-LANDI SA 1422 Grandson	<i>Chauffage, froid</i>	HYDROPARTNER 1227 Les Acacias
<i>Fondations spéciales</i>	SIF-GROUTBOR SA 1024 Ecublens	<i>Sanitaire</i>	GREMION et STAREMBERG SA 1663 Epagny
<i>Echafaudages</i>	ECHAMI Léman SA 1023 Crissier	<i>Ventilation</i>	KLIMA SA 1029 Villars-Sainte-Croix
<i>Maçonnerie - béton armé</i>	LOSINGER Construction SA 1030 Bussigny	<i>Serrurerie</i>	BRANDT SA 1630 Bulle
<i>Précontrainte</i>	VSL (Suisse) SA 1806 Saint-Légier	<i>Chapes</i>	ZUCCHET SA 2034 Peseux
<i>Façades</i>	PROGIN SA Métal 1630 Bulle	<i>Carrelage</i>	Carlo VERO & Frère SA 1023 Crissier
<i>Étanchéité en toiture</i>	TECTON Étanchéité SA 1029 Villars-Sainte-Croix	<i>Plâtrerie peinture</i>	DEA Façade 1018 Lausanne
<i>Stores</i>	GRIESSER SA 1010 Lausanne	<i>Menuiserie intérieure</i>	UNIVERSAL Portes SA 1774 Cusset
<i>Électricité</i>	CIEL & MARECHAUX électricité SA 1007 Lausanne	<i>Faux-planchers</i>	MüPa AG 8903 Birmensdorf
<i>Tableaux électriques</i>	CH. SCHAUB SA 1222 Vésenaz	<i>Faux-plafonds</i>	MWH Genève SA 1203 Genève
<i>MCR</i>	SIEMENS Suisse SA 1066 Epalinges	<i>Aménagements extérieurs</i>	CONSTANTIN Jean-Claude 1920 Matigny